



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES



Ajaccio, le mercredi 18 septembre 2019

N° 24 /COMAR CORSE/CDT/NP

COMMANDEMENT DE LA ZONE ET DE
L'ARRONDISSEMENT MARITIMES
MÉDITERRANÉE

COMAR CORSE

Commandant

Le capitaine de vaisseau Bertrand de gaullier des Bordes
commandant la marine en Corse
délégué militaire départemental de Corse-du-Sud,

à

Madame la directrice départementale des territoires et de la mer

OBJET : demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports – projet de la chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio et de Corse du Sud pour 4 coffres d'amarrage destinés aux grandes unités de plaisance à Ajaccio.

RÉFÉRENCE : lettre DDTM du 12 août 2019.

-

A la suite de la demande émise dans votre courrier du 12 août 2019, j'ai l'honneur de vous informer que j'émetts un avis favorable au projet de mise en place des coffres dans les conditions décrites dans le dossier. Je n'ai pas d'objections sur la mise en place des coffres au niveau de la citadelle et de Saint François. Il est par ailleurs essentiel que le coffre d'Aspretto n'impacte pas l'activité de la base navale et n'engage pas la zone interdite.

DESTINATAIRE :

- MADAME LA DIRECTRICE - DDTM CORSE DU SUD

COPIES :

- DDTM CORSE DU SUD – SERVICE MER ET LITTORAL
- Archives générales.